

Save the dates !

Le médecin face aux violences intra familiales : Violences conjugales et violences sur mineurs

Dans le cadre d'une convention partenariale relative au signalement par un médecin des personnes victimes de violences conjugales conclue entre les acteurs majeurs dans la lutte contre les violences conjugales ou intra-familiales : le Préfet de Région, le Procureur de la République de Toulouse et le Procureur de la République de St Gaudens, le Directeur du CHU de Toulouse, le Directeur du CH de St Gaudens, le Professeur TELMON *chef de service de l'UMJ du CHU de Toulouse*, les médecins de l'unité médico-judiciaire du CH de St Gaudens et le Pr OUSTRIC Président du CDOM31, deux réunions seront organisées les :

Mardi 12 mars 2024 à 20 H

Cinéma VEO - 49 avenue d'Europe - 31600 Muret

Jeudi 21 mars 2024 à 20 H

CDOM31 – 9 avenue Jean Gonord - 31500 Toulouse

Ces soirées seront également l'occasion d'aborder le sujet des violences sur les mineurs. Le travail réalisé sera présenté aux médecins du département, sous la responsabilité du Docteur Stéphane GRILL et du Docteur Lucie GASC et avec les Présidents des CPTS.

Nous vous invitons à vous y inscrire d'ores et déjà sur cd.31@ordre.medecin.fr en indiquant vos nom, prénom, adresse, spécialité, téléphone.

Les modalités pratiques vous seront communiquées ultérieurement.

Pr Stéphane OUSTRIC

Président